



Proposition d'attribution d'aides aux investissements dans le domaine de l'insertion

Rapport n° CP/2016/622

Service gestionnaire :

I31012 - Equipements et gestion des subventions

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de l'attribution de subventions départementales en faveur d'investissements réalisés par trois associations dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Le budget primitif 2016 comprend des autorisations de programme destinées à engager de nouvelles subventions d'investissement.

Parmi celles-ci, un montant de 164 000 € a été voté pour les projets à financer en 2016 dans le domaine de l'insertion.

Cette aide permet de financer des travaux d'aménagement de locaux et l'acquisition d'équipements matériels et mobiliers. Le taux d'intervention habituel est de 10 % de la dépense prévisionnelle.

Le rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer 3 subventions concernant les opérations détaillées ci-dessous. Ces investissements sont tous réalisés sur le territoire de l'Eurométropole Strasbourg.

1 – Aménagement des nouveaux locaux de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) à Strasbourg

Suite à son déménagement au 8, rue Adèle Riton à Strasbourg, la CRESS sollicite le concours financier du Département pour des travaux ainsi que pour l'achat de nouveaux équipements (mobilier et téléphonie).

Le montant de l'aide susceptible d'être accordée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (32 255.45 € toutes taxes comprises), applicable aux travaux et aux équipements.

Il est donc proposé de décider d'attribuer à la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire une subvention de 3 226 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

2 – Aménagement de la Maison Protestante de la Solidarité située 2, rue Brûlée à Strasbourg par la société évangélique Mission intérieure (SEMIS).

La société évangélique Mission Intérieure de Strasbourg est une association religieuse et caritative de droit local fondée en 1834 à Strasbourg. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1883.

En quête de nouveaux locaux pour ses activités et celles du Centre social protestant, la SEMIS a établi un partenariat avec le CASAS (Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile à Strasbourg) et la CIMADE (service œcuménique d'entraide auprès des migrants), en vue de regrouper les quatre structures sur un même site.

Le bâtiment mis à disposition par la Ville de Strasbourg par bail emphytéotique de 50 ans est situé en fond de cour d'un ensemble immobilier situé 2 rue Brûlée à Strasbourg.

Le coût des travaux de réhabilitation du bâtiment est estimé à 2 M€ TTC. Après instruction du dossier, les surfaces affectées au centre social protestant s'élèvent à 799 m², soit 70 % des locaux, ce qui aboutirait à une dépense subventionnable prévisionnelle de 1 400 000 €. Le taux d'intervention retenu pour ce type de projet est de 10 % pour les travaux et équipements des associations dans le domaine social.

Il est donc proposé de décider d'attribuer à la société évangélique Mission intérieure de Strasbourg une subvention de 140 000 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

En cas de décision favorable, il y aura lieu d'établir une convention de financement avec la société évangélique Mission intérieure de Strasbourg. Le projet de convention est annexé au rapport.

3 – Achat d'un véhicule neuf par l'association départementale des Restaurants du Cœur du Bas-Rhin sis 8, rue de l'Ardèche à STRASBOURG.

Pour approvisionner les 19 centres alimentaires et réaliser le transport important de marchandises d'un lieu à un autre, l'association sollicite l'aide du Département en vue de l'achat d'un véhicule neuf Renault Master de 3.5 t avec cellule isotherme frigorifique.

Le montant de l'aide susceptible d'être accordée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (39 720 € toutes taxes comprises).

Il est donc proposé de décider d'attribuer à l'association Les Restaurants du Cœur du Bas-Rhin une subvention de 3 972 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

Ces subventions proposées relèvent de l'autorisation de programme R2016 Insertion.

| Identifiant de l'AP | Libellé de l'AP | Montant de l'AP | Montant disponible sur l'AP (non engagé) | Montant proposé |
|----------------------------|------------------------|------------------------|---|------------------------|
| R2016 Insertion | Insertion | 164 000 € | 164 000 € | 147 198 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 147 198 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés;

- *approuve les termes du projet de convention de financement joint à la présente délibération, à conclure avec la société évangélique Mission intérieure (SEMIS) ;*
- *autorise son président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 16/11/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY